

La langue bretonne, l'idiome de la honte .

La France des non-droits de l'homme : le pays des ignominies linguistiques.

Les faits relatés ici ne sont pas totalement inconnus. Mais le drame qui en est résulté pour la Bretagne et pour les Bretons mérite qu'on y revienne ; et qu'on y insiste, lourdement encore.

La politique linguistique de la France a été criminelle. Elle a détruit totalement la langue bretonne en un siècle et demi, de 1789 à 1960. Les propos tenus par certains députés sur les langues dites régionales méritent le fouet. Comment la France, auto-proclamée patrie des droits de l'homme a-t-elle dressé les enfants Bretons pour essayer d'en faire de bons petits français ? Comment les Français ont-ils pu tomber si bas ?

Lorsqu'ils arrivent à l'école, les enfants ne parlent pas le français, langue étrangère pour eux, et qui le restera encore longtemps. Ils ont été élevés par leur mère, parfois par leur grand-mère. Leur vieil idiome vient de l'antiquité, il était parlé avant le Christ. Ils n'articulent guère que quelques phrases, en breton ; tous, à la maison parlent la langue maternelle. Leurs propres parents, au mieux, ne connaissent que quelques mots de français, langue totalement étrangère pour eux.

Le premier obstacle auquel ils se heurtent : la langue bretonne est interdite à l'école. Ils le savent. Leurs parents les ont informés. Ils ne savent pas lire. Mais on leur a dit qu'il est défendu, par des affiches, apposées un peu partout, de cracher par terre, et de parler breton. L'assimilation est claire : le breton est sale, comme la saleté de la terre boueuse. Ils ont déjà peur avant de poser leurs pas dans la cour de l'école. Cette peur va s'accroître, car on va faire tout ce qu'il faut pour cela.

Nos archives sont riches de preuves terribles. Beaucoup ont été publiées, de telle sorte que les tortionnaires ne peuvent les réfuter. (Voir les ouvrages cités ci-après, ceux de Bothorel, de Philippe Carrer, de Claude An Du, de Fanch Broudic, en particulier). Jean-Marc Ayrault, ex-premier ministre (socialiste),

et Rolland, mairesse de Nantes, ont laissé défilé dans notre capitale historique, pour culpabiliser la population, des immigrés déguisés en esclaves. Ces pauvres bougres (je parle de Ayrault, et de Rolland, pas des immigrés), n'ayant pas été à l'école, ignoraient, au moment de la construction du mémorial pharaonique destiné à culpabiliser les Nantais, d'avoir participé à la traite des êtres humains, que l'esclavage est un phénomène lié à l'espèce humaine depuis toujours, et que ce sont les petits Bretons qui ont été transformés en esclaves par le pays autoproclamé des droits de l'homme.

Les premiers temps, on fait preuve d'une certaine indulgence à l'égard des enfants nouveaux arrivés. Mais la relative compréhension des instituteurs change vite. Les maîtresses sont plus méthodiques que les hommes - comme en toutes choses -, c'est à dire plus sévères. Ils vont très vite éprouver la variété infinie de punitions que l'on a imaginées pour eux. A peine ont-ils appris les rudiments de la langue de l'étranger, que les punitions pleuvent : séjours répétés au piquet, coups de règle sur les doigts, gifles, coups de pied au derrière ou ailleurs, voire coups de poings.

Il fallait une cruauté et une sottise inouïes pour user de tels procédés : ce sont des procédés éminemment français.

La France met en place un système médiéval de persécutions, digne de l'Inquisition, et de sanctions à l'encontre de ceux qui veulent seulement perpétuer leur culture bretonne, qui, jusqu'alors, avait été, pour les lettrés, un sujet de fierté.

Dès 1830, Des instituteurs français sont envoyés dans les écoles bretonnes, avec des directives précises réitérées par les préfets et les sous-préfets : « assassiner la langue bretonne », « éradiquer totalement l'idiome local », (de nombreux textes et directives ministérielles accablants, ont été publiés, cette politique étant initiée, surveillée, amplifiée depuis Paris) ; « la corrompre, afin qu'on ne le comprenne plus » (sic !) interdire, manu militari au besoin, de parler breton. Les prêtres, curés et religieux, qui prêchent dans la langue nationale, la seule qui soit comprise, sont privés de leur salaire (la séparation de l'église et de l'Etat n'intervient qu'en 1905).

Dans les écoles, les enfants sont terrorisés. On les montre du doigt, ce qui est très facile : avec la complicité de l'instituteur, qui donne le signal, on rit d'eux lorsqu'ils confondent un terme

français avec un terme breton ; les petites victimes sont sensibles, mais les enfants sont parfois cruels ; on les entraîne à se moquer des autres ; ceux qui savent un peu de français se vengent sur ceux qui ne savent pas : chacun son tour ! C'est abominable.

Les punitions pleuvent sur les délinquants. On les isole au piquet, on leur donne des coups de règle sur les doigts, des gifles, voire coups de pied ; on les punit lorsqu'on les surprend à parler breton dans la cour ... Tous les instituteurs ne sont pas brutaux ! Les témoignages des enfants le soulignent : « il n'étaient pas méchants, ils avaient reçu des ordres ». Beaucoup des maîtres ont été intoxiqués par leur propre éducation, du temps qu'ils étaient à l'école. Lorsqu'ils prennent en charge de petits élèves, beaucoup n'ont pas d'autre but que d'éviter aux enfants les souffrances qui leur ont été infligées, et de leur procurer une langue qui leur permettra de trouver un travail plus facilement.

Un lecteur du site OBS écrit ceci dans les commentaires, sous un texte imbécile qui se flatte de la mise à mort de la langue bretonne, telle qu'elle fut pratiquée par la troisième république :

« Dans les années 20, mon grand-père, qui avait environ 6-7 ans, habitait dans un petit village près de Saint-Connan, un bourg du Centre-Bretagne, entre Corlay et Guingamp. A l'époque, à la rentrée des classes, on attachait les élèves qui ne savaient pas encore parler le français à un joug, utilisé pour atteler les bœufs et les chevaux de trait ; on les traînait ainsi sur la place principale du bourg, devant tous les villageois, pour bien montrer qui était le plus fort. Les gentils organisateurs de cette mascarade étaient les notables du village, dans mon cas, le maire et le curé. Ce jour-là, mon arrière-grand-père a traversé la place du village, a arrêté la procession, détaché son fils, et a dit : « Si ça c'est l'école de votre république française, alors elle n'est pas pour nous », et il est parti. Mon grand-père n'est plus retourné à l'école ».

Les « révolutionnaires » de Paris, ont inventé le mythe du petit Bara, qui traîne encore dans les livres communistes. Ce jeune homme de 14 ans, charretier d'artillerie, est engagé par les bleus en 1792, près de Cholet. Il est tué par ceux qu'il se proposait d'assassiner. On ne sait rien de lui, si ce n'est qu'il

est venu participer aux meurtres organisés par les bleus pour tuer les Vendéens et les Bretons, coupables de s'être révoltés contre la tyrannie parisienne. Mais les malades mentaux de Paris en font un héros : ce petit assassin en herbe meurt là où il voulait supprimer ceux qu'on lui a désignés comme des ennemis de la « république ».

Les Français, aidés de leurs complices Bretons, mettent au point une invention diabolique : le symbole. Ce peut-être un objet banal : un bouton, une cuillère, une fourchette ... D'autres fois, on accroche à leur cou un objet infamant tel qu'un sabot - parfois non évidé, ce qui en fait un objet lourd -, une corne de vache, ou tout autre objet ridicule. Dans certaines écoles, fait criminel pour ceux qui s'en sont rendus coupables, on accroche au cou de ces malheureux l'ardoise d'infamie : « Breton = cochon ». (Cette dernière pratique a marqué les esprits, d'une manière définitive, les Bretons ne l'oublieront pas). Dans d'autres régions, le symbole est remplacé par ce qu'on dénomme le signal, dont la fonction est la même : épingler le coupable, qui s'en débarrassera en le remettant à un autre délinquant.

Une ignominie est inventée : la culture de la délation ; l'enfant surpris à parler le breton, conserve le « symbole », jusqu'au moment où il aura réussi à dénoncer à l'instituteur un autre délinquant. Les plus jeunes sont les plus maladroits dans ce jeu, les plus grands les plus habiles. Certains mentent pour mieux se libérer, en inventant des coupables imaginaires. D'autres n'osent pas rentrer chez eux, attendent la nuit, et contournent le village pour n'être pas vus. Les parents sont tellement conditionnés, qu'ils infligent de nouvelles punitions à l'enfant, après le coucher du soleil : il apporte la honte à ses parents et à sa famille, ils se vengent sur lui.

Dans d'autres régions, le symbole est remplacé par ce qu'on désigne sous le nom de signal.

Des cas dramatiques sont signalés. Dans un cas grave, un instituteur gifla un enfant pour avoir prononcé une phrase en breton, et le projeta sur le poêle en fonte ; atteint d'un traumatisme crânien, l'enfant est mort deux jours plus tard. Il est arrivé que les gendarmes, prévenus par les instituteurs, pour mieux intimider les coupables, rendent visite aux parents pour les informer que leur enfant rétif continue à parler la langue interdite, malgré les punitions qu'on lui inflige. Aussi

effarant que cela paraisse, plusieurs témoignages de ces faits sont rapportés, notamment par le célèbre chroniqueur Morvan-Lebesque, dans son livre Comment peut-on être breton ?

La détestation de la culture et de la langue bretonne.

Peu à peu, l'enfant se met à détester tout ce qui lui rappelle l'infériorité de sa condition. Il n'accuse pas la France, seule responsable de son état, mais sa propre culture, son propre pays. Ses parents, comme tous les parents, sont de braves gens. Malgré l'affection qu'il leur porte, ses réactions peuvent être ambivalentes. Ils sont l'illustration même de ce qu'on lui apprend à détester à l'école. Les instituteurs du temps s'habillent en

costume des bourgeois de la ville. (Voyez les photographies du temps). Aucune institutrice n'est autorisée à porter la coiffe ou le costume local, considérés comme vulgaires. Ses parents sont habillés en paysans, c'est à dire en ploucs. Leurs discours sont truffés de fautes, ou pire, sont une sorte de sabir, mélange de français et de breton : un charabia ; leur accent est hideux et rauque, du moins le croient-ils. Ils ont honte, la Bretagne est le pays de la honte. Psychologiquement, le jeune Breton en arrive à se mépriser, il intériorise le modèle mauvais forgé de toutes pièces par le colonisateur. Il n'a plus aucune estime pour lui-même, ni pour son pays.

Le phénomène diffuse, et gagne tout l'entourage. Les grands parents, qui ne parlent ni ne comprennent le français - dans les campagnes en tous cas -, sont mis à l'écart, on ne communique pas avec eux, surtout pas à la table familiale : ce sont des sous-ploucs, on se gausse de leur maladresse et de leur timidité, on ne voudrait certes pas leur ressembler, on a honte d'être leurs descendants. Il arrive que les grands parents brittophones et le personnel des fermes soient péremptoirement interdits de parler aux enfants, pour ne pas les contaminer par leur langage bestial. Un fossé culturel se crée entre les générations : les jeunes, élevés par force dans la civilisation du colonisateur, dont on les a convaincus qu'elle est admirable, et les personnes âgées, qui paraissent, pitoyables et arriérées ; et qui de surcroît ne parlent pas ce qu'on dénomme la « langue nationale ». Des dizaines de milliers de jeunes appartenant à cette génération où se produit la rupture - l'avant guerre et l'après guerre 1939-1940 - sont dans

l'absolue incapacité de communiquer verbalement avec leurs grands parents, qui parlent exclusivement le breton, alors que les jeunes sont interdits de s'exprimer dans cette langue. (Je fus dans ce cas : mes grands parents maternels ne parlaient pas le français ; je n'ai donc pas idée de ce que peuvent être les relations entre les grands parents et leurs petits enfants). Pour les mêmes raisons, certains enfants conçoivent une honte de leurs parents, à cause de leurs costumes de paysans, de leurs sabots, de leur accent, de leur langage truffé de fautes. Celà peut aller très loin : on a vu, dans les lycées et collèges, des enfants refuser de rencontrer au parloir leur propre mère, à cause de son parler rocailleux, de sa coiffe, de son habitus de femme plouque, et prétexter l'étude ou le travail pour ne pas montrer ce triste spectacle à ses camarades. Peut-on imaginer l'horreur que cela représente ? Un adolescent ayant honte de sa mère, celle qui l'a engendré, parce qu'elle est bretonne ! Des centaines d'enfants ont harcelé leurs mères, dans les années cinquante, pour qu'elles abandonnent leurs coiffes et leurs costumes, parce qu'ils avaient honte de ces déguisements sortis des cavernes.

Le ministère Combes, non seulement harcèle les provinces pour qu'on n'utilise que la langue « nationale », mais invente le concept « d'usage abusif du breton », pour empêcher qu'il soit utilisé dans les églises, lors des prêches, du catéchisme, des annonces de naissances, de mariages, de décès faites en chaire. Le pire, sans doute, dans ce pays traditionnellement très religieux : priver les enfants de confirmation, et même de communion, s'ils ne connaissent pas suffisamment le Français. La langue du colonisateur, dénommée « langue nationale » dans un pays qui en possède une, bien avant les français, autorise les plus zélés à traiter le breton de « langue étrangère ». C'est de la sauvagerie à l'état pur, de la barbarie à l'état le plus misérable ...

Les survivants qui ont vécu ces faits atroces ont le cerveau couvert de cicatrices.

LOUIS MELENNEC

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Les livres cités ci dessous sont à lire absolument :

